

# La lutte contre les violences faites aux femmes... pour vous c'est ?

... Une évidence ?

Les professionnels de terrain, tous concernés...

... Oui mais comment ?

Des associations, des structures d'hébergement existent sur notre territoire...

... Elles se mobilisent sans relâche, sont-elles repérées par tous ?

**Vous êtes professionnel de santé** (professionnel médical ou paramédical), hospitalier ou libéral, cette formation DPC s'adresse à vous !

Cette formation, proposée dans le cadre du **Développement Professionnel Continu**, s'inscrit dans le contexte national :

**En 2015 en France, 122 femmes victimes de leur compagnon sont décédées suite à des violences conjugales. 36 enfants ont été victimes des violences au sein du couple : 11 ont été tués en même temps que leur mère et 25 dans**

le cadre de violences conjugales sans que l'autre parent ne soit tué.

Les violences envers les femmes ont la même ampleur et ont des conséquences aussi graves que les autres problèmes de santé publique. **Les victimes perdent 1 à 4 années de vie en bonne santé** et leurs dépenses médicales annuelles sont doublées par rapport à celles de la population générale.

Dans les femmes que vous prenez en charge 13.2% ont déjà subi des insultes et des menaces verbales en public et 20% ont subi des violences sexuelles !

L'AMMFC en partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), le Docteur Dautrevaux, l'UMJ de Nancy et le CDOM Meuse :

Vous propose une formation qui :

- \_ Vous aidera à repérer les femmes victimes de violences ;
- \_ Vous apprendra à mieux communiquer avec ces femmes
- \_ Et vous donnera les outils pour les accompagner

Cette formation faite sous un format DPC (donc rémunérée) se déroulera sur deux soirées :

**Formation au repérage et à l'accompagnement** (outil de repérage, comment parler de violence, informer et orienter dans le département)



ASSOCIATION MEDICALE MEUSIENNE DE FORMATION CONTINUE



**Formation au rôle de la justice et la prise en charge pluridisciplinaires des victimes et des enfants exposés** (que faire avant la plainte, rédaction de certificat médicaux etc ...)

Les codes permettront aux professionnels de santé libéraux qui le souhaitent de s'inscrire sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr).

**Nous vous proposons 4 dates pour la première session :**

Le 15 mars 2017 – 20 h	Commercy
Le 27 mars 2017 – 20 h	Bar-le-Duc
Le 4 avril 2017 – 20 h	Montmédy
Le 3 mai 2017 – 20 h	Verdun

**La 2<sup>e</sup> session aura lieu en juin 2017 une à Bar-le-Duc et une à Verdun.**

---

---

### INSCRIPTIONS

Afin d'assurer la bonne organisation des inscriptions nous prions d'envoyer vos inscriptions à l'adresse suivante :

[riffmaria2@gmail.com](mailto:riffmaria2@gmail.com)

**Une confirmation d'inscription ainsi que les codes d'inscriptions vous seront alors adressés.**



ASSOCIATION MEDICALE MEUSIENNE DE FORMATION CONTINUE

